CN-ITIE
Comité National

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès
.....

N°_____/CN-ITIE-SP

RAPPORT DE MISSION DES ATELIERS DE CONTRIBUTIONS AU PROJET DE PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL 2023-2025 DU COMITE NATIONAL DE L'ITIE CONGO A L'ENDROIT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, DES SOCIETES EXTRACTIVES ET FORESTIERES ET DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE.



Pointe noire le 17, février 2023

Brazzaville le 21 et 22 février 2023

SOMMAIRE

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION 2

II- OBJECTIFS DES ATELIERS 3

1- Objectif général 3

2- Objectifs spécifiques 3

III- RESULTATS ATTENDUS 3

IV- ORGANISATION DES ATELIERS 4

V- DEROULEMENT DES ATELIERS 5

- Présentation de l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2019 6
- Présentation du projet de plan de travail. 7
- Interventions des participants. 10
- Réponses aux interventions des participants. 10

VI- CIBLES CONCERNEES PAR LES ATELIERS 12

VII- DUREE ET CALENDRIER DES ATELIERS : 14

VIII- FACILITATION ET ANIMATION 14

A- Observations 14

B- Cérémonies de clôture de l'atelier 14

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque Mondiale un prêt de quarante (40) Millions USD afin de relever les défis de la gouvernance. Ce prêt est destiné à couvrir les charges du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sur l'échéance de cinq (5) ans soit de 2017 à 2022 prorogée à 2023. De ce fait, les objectifs de développement du PRISP sont :

(i) Améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques ;
(ii) Renforcer la responsabilisation.

Ces objectifs seront atteints en soutenant les efforts du Gouvernement pour améliorer les recettes non pétrolières, renforcer la gestion des dépenses publiques et la gestion de l'administration publique, adopter le système de budgétisation des programmes et renforcer le programme de réédition de comptes. Les activités du PRISP sont focalisées autour de trois blocs de réformes à savoir :

- Les réformes des finances publiques à travers la mobilisation des recettes non pétrolières, le renforcement de la gestion de la dépense publique, l'appui à la mise en œuvre de la réforme du système de marchés publics et l'appui aux organes de contrôle ;
- La réforme de l'Etat par l'élaboration d'un plan stratégique, le renforcement des capacités du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat (MFPRE), la modernisation et la fiabilisation de la gestion du personnel public et de la solde ;
- La réforme sur la redevabilité.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces trois blocs de réformes, le PRISP est structuré en 4 composantes ci-après :

- Composante 1 : renforcement de la mobilisation des recettes et la gestion des dépenses publiques ;
- Composante 2 : renforcement de la gestion de l'administration publique ;
- Composante 3 : amélioration des capacités des institutions de contrôle ;
- Composante 4 : renforcement de la capacité de mise en œuvre du projet.

Le Comité National ITIE et le PRISP ont prévu dans la sous-composante C40302, l'organisation des ateliers de contributions des parties prenantes au projet de Plan de travail triennal 2023-2025 à l'endroit des administrations publiques et de la société civile à Brazzaville d'une part et des sociétés extractives et forestières à Pointe Noire d'autre part.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo et conformément à l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2019, le Comité National est tenu de mettre en place un plan de travail régulièrement mis à jour, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de validation établies par le Conseil d'Administration de l'ITIE.

Ainsi, le PRISP qui s'adresse aux bénéficiaires des activités du projet a reçu et a examiné les demandes du Secrétaire Permanent du Comité National ITIE Congo pour organiser les 17, 21 et 22 février 2023 dans les localités de Pointe-Noire et Brazzaville, les ateliers de

contribution au projet de plan de travail triennal 2023-2025 du Comité National de l'ITIE Congo suivant l'agenda ci-dessous :

Localités	Activités ITIE	Date
Pointe-Noire	Contributions au projet de plan de travail à l'endroit Des sociétés pétrolières, minières et forestières.	17 février 2023
Brazzaville	Ateliers de contributions au projet de plan de travail à l'endroit des entités publiques et des membres de la société civile	21 et 22 février 2023

II- OBJECTIFS DES ATELIERS

1- Objectif général

L'organisation de ces ateliers consistait à recueillir les contributions des membres de chaque collège du groupe multipartite afin de finaliser le plan de travail triennal 2023-2025 du Comité National de l'ITIE Congo.

2- Objectifs spécifiques

Pour atteindre l'objectif général ci-dessus, les objectifs spécifiques ci-après vont être développés :

- Présentation de l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2019 ;
- Examen du rapport final du Secrétariat International relatif à la troisième validation ITIE de la République du Congo ;
- Présentation du projet du plan de travail triennal 2023-2025 ;
- Contribution de chaque collège au projet du plan de travail triennal 2023-2025 ;
- Impression et distribution des supports de communication ;
- Rédaction d'un rapport final des travaux des ateliers.

NB : Le Comité National, confronté aux problèmes de financement qui nécessiteraient beaucoup plus de temps et l'urgence à produire le plan de travail dans les délais impartis et conformément aux dispositions de la norme, a focalisé les travaux sur deux objectifs spécifiques que sont :

- **Présentation de l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2019.**
- **Présentation du projet de plan de travail 2023-2025.**

III- RESULTATS ATTENDUS

- L'exigence 1.5 de la norme ITIE 2019 est présentée ;

- Le projet de plan de travail 2023-2025 a été présenté ;

- les contributions de chaque collège ont été recueillies et un délai de près de deux semaines a été accordé aux participants pour leurs contributions supplémentaires ;

- Les supports de communication ont été imprimés et distribués à tous les participants ;

- Le présent rapport final des ateliers rédigé.

IV- ORGANISATION DES ATELIERS

Les ateliers ont été organisés autour du thème principal suivant :

Contributions des membres de chaque collège du groupe multipartite afin de finaliser l'élaboration du projet de plan de travail triennal 2023-2025 du Comité National de l'ITIE Congo.

Ce thème a été reparti en sous thèmes suivants :

a) Présentation de l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2019.

b) Présentation du projet de plan de travail triennal 2023-2025 du Comité National ITIE Congo.



Ces présentations ont été faites dans les deux localités, Pointe Noire et Brazzaville par power point par le Secrétaire Permanent de l'ITIE Florent Michel OKOKO et parle 3ème vice-président, Monsieur Christian MOUNZEO ainsi qu'il suit :

1- **Présentation de l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2019.**

2- **Présentation du projet de plans de travail triennal 2023-2025 du Comité National ITIE Congo.**

Ces présentations ont été suivies des questions, d'échanges et des discussions interactives relatives aux préoccupations soulevées par les participants.

Il s'en est suivi les contributions de chaque collège dans le but de les prendre en compte dans le projet de plan de travail qui sera soumis au Comité National pour adoption.

Les cadres et agents du Comité National ITIE Congo ont pris part à ces ateliers. Il s'agit de :

- Monsieur **OKOKO Florent Michel;**
- Monsieur **MOUTOU Jean Claude ;**
- Monsieur **NGUEGNA Abel;**
- Monsieur **ATONDI Lécas ;**
- Madame**IKIEMOU MOUANDZA Roseline ;**
- Madame**KAMARA Fatou ;**
- Monsieur **YOKA Charmant ;**
- Madame **NGANGOULA charlotte**
- Monsieur **NDOURA Taraise ;**
- Madame**NKOUNGOU Christelle ;**
- Madame**MAKAYA Nelly.**

Le PRISP/Banque Mondiale dans sa mission d'appui financier a couvert les questions de logistique. A cet effet, la délégation du PRISP était composée des cadres et agents ci-après :

- Monsieur **Assen Bozir ONTSOUON**, Chargé de Suivi et contrôle de Projet ;
- Monsieur **NGOYA Dimitri**, assistant aux Finances ;
- Madame **BABAKAS Léa**, Trésorière du PRISP.

D'autres prestations telles l'élaboration et la distribution des invitations, la photocopie des documents de travail, le choix du lieu de la tenue des ateliers, ont été réalisés par le Secrétariat Permanent de l'ITIE. L'ensemble des tâches ont été plus ou moins exécutées normalement. Les indicateurs ou sources de vérification se trouvent dans le budget prévisionnel joint en annexe du présent rapport.

Une équipe des membres du Secrétariat Permanent a été responsabilisée pour assurer l'accueil des participants, distribuer les supports de communication et rédiger le rapport desdits ateliers.

V- DEROULEMENT DES ATELIERS.

Tous les ateliers ont porté sur les contributions des parties prenantes au processus d'élaboration du plan de travail triennal 2023-2025 du Comité National ITIE Congo. A Pointe-Noire, l'atelier était organisé à l'endroit du collège des sociétés extractives et forestières à l'hôtel Hilton. A Brazzaville par contre il y'a eu deux ateliers organisés à l'hôtel Pefaco, le premier concernait le collège des entités gouvernementales et le deuxième, le collège des membres des organisations la société civile.

⊣ Présentation de l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2019

La présentation de l'exigence 1.5 de la norme ITIE2019 a été faite par le Secrétaire Permanent assisté du3ème vice-président.

Avant de faire la présentation proprement dite, le Secrétaire Permanent tant à Pointe-Noire qu'à Brazzaville a tenu à remercier le PRISP qui ne ménage aucun effort dans sa mission d'accompagner le gouvernement congolais dans la mise en œuvre de l'ITIE. De même il a remercié les autorités administratives pour leur soutien à la réalisation des travaux de ces ateliers et aussi aux représentants des sociétés extractives et forestières et ceux de la société civile pour avoir honoré de leur présence auxdits ateliers.

Le Secrétaire Permanent a ensuite expliqué aux participants ce que c'est qu'un plan de travail. En effet, a-t-il dit, le travail du l'ITIE est basé sur la norme qui est un document évolutif. A ce jour nous avons déjà eu les normes 2016, 2019 et bientôt 2023. A chaque norme correspond un certain nombre d'innovations. La norme 2023 traitera par exemple des sujets tels l'espace civique de la société civile, la propriété réelle, la question du genre et autre. En son exigence 1.5, la norme prévoit un plan de travail.

Le plan de travail est un outil de soutien, c'est l'outil par excellence pour s'assurer que les résultats attendus sont en phase avec le plan. Dans le plan il faut exprimer les défis confrontés dans la mise en œuvre. Le plan est un document de responsabilité de l'ITIE. Tous les sujets nécessaires pour la mise en œuvre de l'ITIE doivent être couverts par le plan.

Ainsi le Secrétaire Permanent a signifié aux participants que l'exigence 1.5 marque le point de départ du projet ITIE. Conformément à la norme, le Groupe multipartite est tenu de mettre en place un plan de travail qui doit être régulièrement mis à jour, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de validation établies par le Conseil d'Administration de l'ITIE.

Le plan de travail doit entre autres fixer des objectifs de mise en œuvre de l'ITIE en phase avec les principes de l'ITIE et reflétant les priorités nationales des industries extractives. La mise en place de ce plan a dit le Secrétaire permanent incombe groupe multipartite c'est-à-dire, aux sociétés extractives et forestières, à la société civile et au gouvernement.

Les axes prioritaires du plan sont ceux prévus dans le plan national de développement, dans les contrats, les conventions et les recommandations.

L'élaboration du plan exige la participation de toutes les parties prenantes en vue de ressortir un plan cohérant. L'idée principale est de s'assurer que toutes les parties prenantes se sont investies et se reconnaissent dans le plan élaboré.

Le Secrétaire Permanent a souligné que pour notre pays c'est un moment particulier dans la mesure où les parties prenantes depuis le lancement de l'ITIE au Congo ne se sont jamais retrouvées.

Ainsi le sens de l'activité de cet atelier est d'impliquer tous les collèges à l'élaboration de ce plan. Une fois les objectifs du plan fixés, l'étape suivante est la consultation des parties

prenantes pour recueillir les avis. Les activités du plan doivent être ensuite évaluées en indiquant les sources de financement, définir par où passer pour obtenir les appuis nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan. Après sa validation par le groupe multipartite au cours d'une session organisée à cet effet, le plan est ensuite publié sur les sites internet. Ce plan doit être révisé chaque fois en cas de nécessité.

Il est important de passer par ces étapes pour permettre une bonne planification des activités, un processus bien établi prouvant ainsi que l'ensemble des parties prenantes s reconnaissent dans les objectifs à atteindre.

- **Présentation du projet de plan de travail.**



Ce projet de plan de travail a dit l'orateur a été mis à la disposition de tous les membres du comité national.

Concernant le contexte et la justification de ce plan, l'orateur a indiqué que ce projet reste marqué par le processus de validation de la République du Congo par le Conseil d'Administration International. Il a également informé aux participants sur l'organe chargé de la mise en place du plan de travail. Cet organe est le Secrétariat Permanent tel que prévu à l'article 13 du décret n°2019-383 du 29 décembre 2019 portant création, attributions, fonctionnement et organisation du Comité National de mise en œuvre de l'ITIE Congo.

Parlant de la méthodologie de travail pour l'élaboration du plan, l'orateur a indiqué que le plan est un document clé de redevabilité pour le groupe multipartite, les parlementaires, les étudiants ainsi que les organisations de femmes.

Pendant son élaboration, le secrétariat Permanant doit recueillir les contributions de toutes les parties prenantes en organisant un certain nombre d'activités. Il doit également prendre en compte les recommandations des rapports ITIE 2019 et 2020, les conclusions de la troisième validation ITIE de la République du Congo, les exigences de la norme ITIE 2019 et les priorités nationales concernant les industries extractives et forestières contenues dans le Plan National de Développement PND 2022-2026 et autres textes.

Toutes ces sources ont permis de dégager un objectif général et quatre objectifs spécifiques.

S'agissant des priorités nationales, on peut citer des questions liées à :

- Les politiques nationales d'actions pour l'environnement qui visent à garantir un environnement sein et durable ;
- La politique nationale du genre qui vise à définir clairement les questions liées au genre en vue de la promotion de l'égalité et de l'équité de genre en République du Congo.

Dans le projet, on aborde aussi, les priorités de la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo à l'issue des travaux de validation du Congo.

Ces actions concernent :

a- L'engagement des parties prenantes. Il s'agit de :

- Améliorer l'engagement du gouvernement (exigence 1.1);
- Améliorer l'engagement des entreprises (exigence1.2) ;
- Améliorer l'engagement du groupe multipartite (exigence 1.4).

b- La transparence. Il s'agit :

- Poursuivre la feuille de route sur la propriété réelle (exigence 2.5) ;
- Revue des dépenses quasi budgétaires (exigence 6.2) ;
- Rendre effectif la désagrégation des données (exigence 4.7) ;
- Renforcement de la divulgation des dépenses sociales et environnementales (6.1).

c- Résultats et Impact. Il s'agit de :

- Mettre en place un plan de travail, conformément à (l'exigence 1.5) ;
- Susciter le débat public (exigence 7.1) ;
- Examen des résultats et impact de la mise en œuvre (exigence 7.4)

Le plan fait ressortir également le cadre de mise en œuvre et de suivi évaluation par :

- Le mécanisme de mise en œuvre pour s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre du plan. Cela nécessite un plan d'actions de nos activités mensuellement.
- Le mécanisme de suivi et évaluation en mettant en place un cadre de suivi- évaluation

des activités du plan.

A la suite de cette démarche, il a été fait une présentation détaillée des objectifs du plan repartis sur trois ans.

L'objectif global étant, la conformité de la République du Congo à la norme ITIE en tenant en compte les recommandations de la dernière validation, il s'agit d'atteindre cet objectif dans le souci de répondre aux mesures correctives relevées lors de la troisième validation.

De cet objectif global, découlent quatre objectifs spécifiques que sont :

Objectif spécifique n°1 : Améliorer la gouvernance du Groupe Multi Partite ;

Objectif spécifique n°2 : Renforcer la transparence dans la gouvernance des secteurs extractifs et forestiers ;

Objectif spécifique n°3 : Relancer la mise en œuvre de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux et d'entreprises ;

Objectif spécifique n°4 : Examiner les résultats et impact de la mise en œuvre de l'ITIE.

De ces objectifs spécifiques, il découle plusieurs activités à entreprendre. Parmi celles-ci, on peut retenir :

- Amélioration des conditions pour la tenue régulière des sessions du Comité National ITIE ;

- Tenue régulière des travaux des commissions du GMP ;

- Finalisation du processus de gouvernance du secrétariat permanent ;

- Organisation d'un atelier de discussion du projet de plan de communication avec les parties prenantes.

- Incitation et suivi de l'élaboration des textes d'applications des lois (critères techniques et financiers évalués dans les transferts de participations pétrolières ainsi que dans les octrois et transferts du secteur minier et forestier) et de la mise en application des textes organiques du ministère des hydrocarbures ;

- Poursuivre la réalisation de la feuille de route sur la propriété effective (exigence 2.5) ;

- Rendre effectif la désagrégation des données (exigence 4.7) ;

- relance de la plateforme digitale dénommée système de conciliation des recettes extractives (SYSCORE)

- Création d'une synergie entre SYSCORE, SIVL et OGAS ;

- Organisation des ateliers de suivi des recommandations du rapport de modélisation financière ;

- Réaliser une étude sur l'impact de l'ITIE (appel d'offre, sélection du consultant, publication du rapport) / Examen des résultats et impact de la mise en œuvre de l'ITIE (exigence 7.4).

⸸ Interventions des participants.

Les présentations ont suscité quelques réactions de la part des participants.

La préoccupation relative au financement du plan a été abondamment abordée par les participants. En effet, se sont ils interrogé, qu'adviendrait-il du plan si les financements ne sont pas obtenus ? Faut-il organiser une table ronde des bailleurs pour pallier cette situation ? Toutes les parties prenantes ont été interpelées par la question surtout que la fin du projet PRISP qui est le pourvoyeur des fonds de l'ITIE pointe à l'horizon.

De même les participants se sont interrogés sur le rôle de L'ITIE au sein des administrations. Peut-elle jouer le rôle d'arbitre ?

La question sur la redevance superficiaire destinée aux collectivités locales a également retenu l'attention des participants.

Une autre préoccupation qui a été évoquée concerne le suivi de l'exécution du plan de travail.

Aussi, les participants ont évoqué la question liée à la sensibilisation du publique sur l'existence de l'ITIE.

⸸ Réponses aux interventions des participants.

Les orateurs ont donné des réponses à toutes ces questions.

Avant d'y répondre, il a été demandé à tous les participants de prendre connaissance du projet de plan mis à leur disposition et d'apporter les contributions dans la première quinzaine du mois de mars.

Quant aux réponses aux questions, les orateurs notamment le Secrétaire permanent et le troisième vice président du Comité National ont tenu à signifier aux parties prenantes que le

financement du plan demeure une question préoccupante. Elle est une question ouverte qui nous oblige à rechercher impérativement les sources de financement. Elle nécessite une grande discussion. Outre l'appui de la banque mondial à travers le PRISP et le budget de l'Etat, nous devons solliciter le concours de nos partenaires multilatéraux comme l'Union Européenne, L'Agence Française de Développement ; de même, nous pouvons solliciter l'appui des sociétés.

Pour les sociétés, la question est tellement pertinente. Elles ont proposé qu'elle peut faire partie des recommandations.

L'idée d'organiser une table ronde des bailleurs à ce propos serait aussi une bonne opportunité.

A ce jour la priorité consiste à mettre en place le plan pour une meilleure appréhension de la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo.

Quant à la question sur le rôle de l'ITIE dans les administrations, le Secrétaire Permanent et le troisième vice Président ont fait comprendre aux participants que l'objectif de l'ITIE n'est pas de devenir arbitre. L'ITIE est un stimulant vers une bonne gestion de nos ressources, elle fait des constatations et des recommandations. En cas de mauvais fonctionnement constaté, le Secrétariat Permanent en informe l'administration concernée.

L'ITIE joue le rôle de facilitateur et encourage les parties à se conformer à la norme et contribue ainsi à une harmonisation des données entre administrations.

Concernant la question sur la redevance superficiaire, les parties prenantes ont été informées qu'il existe à ce propos un arrêté et un décret qui fixent la répartition de celle-ci. Cependant il faut d'autres textes d'application pour clarifier au mieux cette situation. Il faut une clé de répartition afin que les informations à ce niveau soient désagrégées.

La question sur la sensibilisation du large publique sur L'ITIE est réelle et préoccupe le Comité National qui ne ménage aucun effort quant à la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo par des actions de sensibilisation et de divulgation de la norme. Plusieurs ateliers ont déjà été organisés et d'autres encore le seront dans les jours à venir.



VI- CIBLES CONCERNEES PAR LES ATELIERS

Ces ateliers devraient regrouper 50 participants par atelier, notamment :

Les entités publiques

Les représentants du cabinet du Ministre chargé des finances (2) ;

- Les représentants du cabinet du Ministre chargé des mines et de la géologie (2) ;
- Les représentants du Ministre en charge des Hydrocarbures (2) ;
- Les représentants du Ministre de l'Economie Forestière (2);
- Le représentant de la Présidence de la République (1) ;
- Le représentant de la Primature (1) ;
- La Direction Générale des Hydrocarbures (2) ;
- La Direction Générale des Mines (3) ;
- La Direction Générale de la Géologie et du Cadastre Minier (3) ;
- Direction Généraledes Impôts et du Domaine (3) ;
- Direction Générale de la Douane et des Droits Indirects (3) ;
- Direction Générale du Portefeuille Public (2) ;
- Direction Générale du Trésor Public (2) ;
- Direction Générale de l'Economie Forestière (2) ;
- Direction Générale du Fonds forestier (2).
- Direction des Ressources Naturelles (2) ;
- Direction des systèmes d'information (1) ;
- Direction Générale de l'Environnement (1) ;
- Secrétariat Permanent ITIE (12) ;

Le collège de la société civile

Représentants de la société civile membre et non membres du CN ITIE, cf listes de présences

Le collège des industries extractives et forestières.

- SNPC ;
- SONAREP ;
- TotalEnergies ;
- PERENCO/CONGOREP ;
- ENI Congo ;
- Chervon ;
- WING WAH ;
- AOGC ;
- MERCURIA ENERGY ;
- LUKOIL ;
- KONTINENT ;
- TAMAN INDUSTRIE ;
- CIB-OLAM ;
- SEFYD ;
- IFO ;
- SIFCO ;
- ASIA CONGO INDUSTRIE ;
- SICOFOR ;
- MOKABI ;
- CIBEN ;
- BOIS ;
- THANRY CONGO ;
- GOOD LUCK MINING COMPANY ;
- SOCOMIN ;
- CONGO MINING EXPORT ;
- KEME MINING ;
- MASTER MINING ;
- SOCIETE AGIL CONGO ;
- MACPELA MINING sarl ;
- NEWCO MINING ;
- TRANSVAL MINING CONGO ;
- COMINCO SA ;
- CONGO IRON SA ;
- KOLA POTASH MINING ;
- LUYUAN DES MINES CONGO ;
- SINO CONGO RESSOURCE ;
- MPC ;
- MPD.

Cependant la présence effective de ces cibles est matérialisée par les listes en annexe du présent rapport.

VII- DUREE ET CALENDRIER DES ATELIERS :

La durée des ateliers a été de trois (3) jours répartis comme suit :

- Atelier de Pointe Noire le 17 février 2023.
- Ateliers de Brazzaville, successivement les 21 et 22 février 2023.

VIII- FACILITATION ET ANIMATION

Le Secrétariat Permanent de l'ITIE et le PRISP ont assuré toutes les facilitations chacun en ce qui le concerne, avant, pendant et après la tenue des ateliers, à savoir :

1- La préparation des lettres d'invitations adressées aux participants ;
2- La liste des participants aux ateliers ;
3- Les supports de présentation pour permettre aux participants de suivre les travaux ;
4- Les réservations d'hôtels, la prise en charge des frais de transport et des repas des participants.

A- Observations

Compte tenu de la pertinence et du volume des documents mis à la disposition des participants, ces derniers ont pu les analyser en profondeur c'est ainsi que les contributions supplémentaires sont attendues au plus tard la fin de la première quinzaine du mois de mars. Ce délai permettrait aux participants de bien s'imprégner des documents et y apporter les contributions nécessaires.

Le Secrétariat Permanent a constaté que la participation des parties prenantes a été plus au moins effective. Au niveau des sociétés extractives, il faut cependant noter avec satisfaction la présence des sociétés majors (Eni Congo, TotalEnergies, Perenco et Chevron).

La météo observée ce jour à Pointe-Noire n'a pas permis à certaines sociétés notamment forestières, de participer aux travaux dudit atelier.

L'insuffisance de moyens roulants permettant la sensibilisation des entités concernées devant prendre part aux travaux a fortement marqué la faible présence de celles-ci à Pointe Noire.

B- Cérémonies de clôture de l'atelier

Les travaux de ces ateliers ont été clôturés par le Secrétaire Permanent de l'ITIE, Monsieur Florent Michel OKOKO, assisté du 3ème Vice-président du Comité National, Monsieur

Christian MOUNZEO. IL a remercié très vivement tous les participants pour leurs apports significatifs aux travaux desdites ateliers. Les représentants des sociétés ainsi que des différentes Organisations de la Société Civile (OSC) de même que les représentants des Administrations ont compris le sens de ces ateliers qui est une occasion offerte au Groupe Multipartite d'apporter leurs contributions au projet de plan de travail mis à leur disposition.



Ainsi dans la première quinzaine du moi de mars, le Secrétariat Permanent souhaiterait recevoir de toutes les parties prenantes leurs contributions afin de finaliser le projet de plan de travail qui sera soumis à l'adoption par le Comité National.

Fait à Brazzaville,

Le Secrétaire Permanent

Florent Michel OKOKO

Annexe 1 : Budgets prévisionnels

Atelier de Brazzaville / Entités publiques					
Ordre	**Libellé**	**Unite**	**Quantité**	**PU**	**Coût Total (CFA)**
1	Billets A/R -Pointe-Noire-Brazzaville (3 missionnaires de l'ITIE)	Nbre	3	80 000	240 000
2	Frais de séjour des trois (3)missionnaires ITIE de BZV	Nuitée	3	128 000	1 152 000
3	Frais de déplacement des 50 participants	Participant	50	10 000	500 000
4	location salle Brazzaville	Jour	1	150 000	150 000
5	Pause-café 1 jour	H/J	60	5 000	300 000
6	déjeuner /1jour	H/J	60	7000	420 000
7	- Consommables (clés USB, blocs notes, stylos à bille, papier rame, encore, - Gelhydroalcoolique, essuie-tout, - Impression de supports de communication	Forfait	1	500 000	500 000
8	Couverture médiatique (presse écrite et audiovisuelle)	Forfaitt	1	300 000	300 000
13	Banderoles	Nombre	2	40 000	80 000
			Total		**3142 000**

Atelier de Brazzaville / Société civile					
Ordre	**Libellé**	**Unite**	**Quantité**	**PU**	**Coût Total (CFA)**
1	Billets A/R -Pointe-Noire-Brazzaville (3 missionnaires de l'ITIE)	Nbre	3	80 000	240 000
2	Frais de séjour des trois (3)missionnaires ITIE de BZV	Nuitée	3	128 000	1 152 000
3	Frais de déplacement des 50 participants	Participant	50	10 000	500 000
4	location salle Brazzaville	Jour	1	150 000	150 000
5	Pause-café 1 jour	H/J	60	5 000	300 000
6	déjeuner /1jour	H/J	60	7000	420 000
7	- Consommables (clés USB, blocs notes, stylos à bille, papier rame, encore, - Gelhydroalcoolique, essuie-tout, - Impression de supports de communication	Forfait	1	500 000	500 000
8	Couverture médiatique (presse écrite et audiovisuelle)	Forfaitt	1	300 000	300 000
13	Banderoles	Nombre	2	40 000	80 000
			Total		**3642 000**

Atelier de Pointe Noire/ Sociétés extractives et forestières					
Ordre	**Libellé**	**Unite**	**Quantité**	**PU**	**Coût Total (CFA)**
1	Billets A/R -Pointe-Noire-Brazzaville (10 missionnaires de l'ITIE)	Nbre	10	80 000	800 000
2	Location de trois (3) véhicules pour les animateurs et facilitateurs	Jour	3	250 000	2 250 000
3	Carburant de 3 véhicules	Litre	150	525	236 250
4	Frais de séjour des dix (10)missionnaires ITIE de BZV	Nuitée	3	128 000	3 840 000
5	Frais de déplacement des 50 participants	Participant	50	15 000	750 000
8	location salle Pointe-Noire	Jour	1	350 000	350 000
9	Pause-café 1 jour	H/J	60	5 000	300 000
10	déjeuner /1jour	H/J	60	7000	420 000
11	- Consommables (clés USB, blocs notes, stylos à bille, papier rame, encore, - Gelhydroalcoolique, essuie-tout, - Impression de supports de communication	Forfait	1	500 000	500 000
12	Couverture médiatique (presse écrite et audiovisuelle)	Forfeit	1	300 000	300 000
13	Banderoles	Nombre	2	40 000	80 000
			Total		**9826250**

CN ITIE

Comité National

N°----------/CN-ITIE-SP

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

.....

LISTE DE PRESENCE RELATIVE A L'ATELIER DE CONTRIBUTIONS AU PROJET DE PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL 2023-2025 DU COMITE NATIONAL ITIE A L'ENDROIT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

DATE : MARDI 21 FEVRIER 2023

Lieu : Hôtel PEFACO

Annexe 2 : Listes de présences des ateliers

N°	Nom / Prénom (s)	Structure	Téléphone	Email	Signature
01	MBONGO DIVIN	ITIE/SP	06601429 3	divinchancelor@gmail.com	
02	KOUENE JURESSE D	ITIE/SP	06 981-97-05	Jdakouene@gmail.com	
03	GAMBOU NGUEYE D.V	ITIE/SP	06699420 3	dieudelverlaine@gmail.com	
04	IBOVANGA Valdein	DGDHLF	06438 1186	valdeinibouanga211@gmail.com	
05	YOKA Martial	ITIE/SP	06632 8391	ewossambo@gmail.cm	
06	Botsebe david	ITIE/SP	06-493-79 87	Botsebepima@yahoo.fr	
07	AKANOWEMÉ Amicar	DGPPA	06608 2719	Amicarakanowene@gmail.com	
08	NGANBIE Dana Pavel J.	MINGICOM	06 62 78 80	danapavel16@gmail.com	
09	NGANGOULA Charlotte	ITIE/SP	06636 5145	Chngangoula@yahoo.fr	
10	MASSAMBA Loy Dominique	CCRG Primature	06676 1434	loygmassamba@gmail.com	

CN ITIE

Comité National

N°----------/CN-ITIE-SP

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

.....

11	OKASSA Prestony Espérance	MHC	06 639 66 21 05 527 81 81	mureliaokassa@gmail.com	
12	NGO ARMEL	MHC	06671635 05795104	lesaintarmel@yahoo.fr	
13	GATSE EBOTEHOUNA Chesther	MIM G (Mines)	06 4800148	gatsechesther@gmail.com	
14	NGOKOU BORAEL	DGT	06 816 8626		
15	Mme ONDongo Bernadette	DGT	06685100 2		
16	ATONDI-YOKOMO Désiré	STP ITIE	06107363		
17	Abel NGUEGNA	ITIE/SP	06958909 7	abel.nguegna@gmail.com	
18	Jean Joël KIOKO	ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	06976795 9	Jeanelkioko315@gmail.com	
19	MAKAYA Nelly Carole	ITIE/SP	055393582	nadecarole26@gmail.com	
20	MOUTOU Jean Blonde	ITIE/SP	06873091 5	jeblondou@yahoo.fr	
21	ELENGA MARTICE	MEF/DFF	06 953000	elengamartice@gmail.com	
22	Nouzeo Christian	ITIE/PNPCB	Vice PCA 05019851	cnouzeo@yahoo.fr	
23	Florent Nidel OKOKO	ITIE/SP			
24	TINOU Ghislain E	MEF	06943903 9	ghislaineugenet@gmail.com	
25	IKIEMOU Roseline	ITIE/SP	06817170		

CN ITIE

Comité National

N°----------/CN-ITIE-SP

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

.....

26	ABBA Rody	DSI	Informaticien		
27	NDOUBA Tanaize	ITIE/SP	065195116		
28	OBO Beutch Carida	ITIE/SP	066547935		
29	KOUNGOU Daisy	ITIE/SP	066868347		
30	MBETBA Prospère	ITIE/SP	068220042		
31	KAMARA FATOU	ITIE/SP	067506609		
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					

Comité National

N°----------/CN-ITIE-SP

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

.....

LISTE DE PRESENCE RELATIVE A L'ATELIER DE CONTRIBUTIONS AU PROJET DE PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL 2023-2025 DU COMITE NATIONAL ITIE A L'ENDROIT DE LA SOCIETE CIVILE

DATE : MERCREDI 22 FEVRIER 2023

Lieu : Hôtel PEFACO

N°	Nom / Prénom (s)	Structure	Téléphone	Email	Signature
01	MOUTOU Jean Ydunde	SP ITIE	06 673 09 15	jeanutou@yahoo.fr	
02	YOKA Maybal	SP/ITIE	06632391	ceveryahue@gmail.com	
03	PAMBOU Francis	CDHD	06 436 1552	ffambou43@gmail.com	
04	ATONE D'Lucas	SP ITIE	05500736		
05	ATTY-BAYEBA Alma	S.N ITIE	06059451	2h2attybayebaalma@gmail.com	
06	NGANGA Jean.	ADPPA.	06895243	adppacongo@gmail.com	
07	NGANGOULA Charlotte	SP/ITIE	06 636 5145	chugangoule@yahoo.fr	
08	BOTÉ BLANCHARD	ACI	06622883		
09	NKOUNKOUA Prisca	membre CDHD	06627638		
10	LIKALIKANA MIBOUSA Gervais	AJ2H2	06866315	dmadikaka@gmail.com	

CN ITIE

Comité National

N°----------/CN-ITIE-SP

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

.....

11	BEMBA - Donald	OCDH	06666 64 89	bembadonald@gmail.com	
12	Bley BEMY	GESOP	06 655 0744	bleybemy@gmail.com	
13	EBIALA - BEREL	S.A.F	06521-58-05	EBIALABerel@Emmail.com	
14	ABBET Therfait	JEUPE.F	06478.0648	therfaitabbet@yahoo.fr	
15	INGASSAKI BRUNEL FRANCKLIN	ALCD	06829641	FranckLinngassaki@Gmail.com	
16	Bertrand Mervier. K	Ras-le-bol	06643048	bertrandmervier242@gmail.com	
17	LOUNDOU Matthieu Cl	Ras-le-bol	06950752	matthieuclaudia@gmail.com	
18	MEDINGA Ginet	Tele Congo	06417 8539		
19	Wendy-Mombello-NZEKEBI	RAS-Bol	06665348	Wendy@Gmail.Com	
20	Beauhamba Jean-Décapin	DGB Séric	06833730		
21	Chryst Belvy Dongui Gamgo	RAS le BeL	06656 13 52	elongui gongasydney@gmail.com	
22	Dady BENTSO	RA le bol	06 644-6422		
23	VIVIANA - MAKAYA	RA le bol	06442809	VivianaMakaya@gmail.com	
24	MBOURRA Brice A C	CACOREDD+	05552831 08	mbourrabrice@gmail.com	
25	NGUEGNA Abel	ITIE/SP	06958997	abel.nguegna@gmail.com	

Comité National

N°----------/CN-ITIE-SP

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

.....

26	M'PEMBA Lionel	Télé Congo	Journaliste		066505310
27	KIKOU Rolish-Mel	Rase le bol			06 992 5986
28	FRANCK TCHIBINDA	OCDH	06690 78584	Ftchibinda@ocdh-congobrazza.org	
29	NZOBO ROCH EULOGE	CDHD	06672 0692	nzogbo4@gmail.com	
30	MONDESIR ELION	PRESS Africa	06559 8522		
31	MAVOUNGOU CHEROUTI BLANCHARD	ARPA2DH	06 96 42 29	arpa2dhcongo@gmail.com	
32	MATONGO Edmond NAZAIRE	CNDHP	06 93 88 83	cndhpcongo@gmail.com	
33	NTSAYI SENTSO Dady	Rase le Bol	06 644 6422	ntsayidady@gmail.com	
34	ITOUA André	CGDH	06 443 3433	andreitoualovoua2@gmail.com	
35	MALOUMA MPAKA-Massengo	RPDH	06 819 8484	gruife@yahoo.fr	
36	NGOUMA Aristide	RPDH	06610 7777	agngouma@yahoo.fr	
37	GUELELE KOUENE KUNTOMO ARSENE RIGOBERT	AESI	06 658 4427	arsenegueleke@gmail.com	
38	MIENANTIMA Gaspard	CUDHC	0543 7070	Cercleunicudhc@gmail.com	
39	KOUENE JURESSE D	ITIE/SP	06 981 97 05	Jdakouene@gmail.com	
40	GAMBOU NGUEYE D.D	ITIE/SP	06 994 203	dumbulvelain@gmail.com	

CN ITIE

Comité National

N°...../CN-ITIE-SP

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

.....

41	MBONGO DIVIN	ITIE/SP			
42	IKIEMOU ROSELINE	ITIE/SP	06817717D		
43	NDOURA TARAISE				
44	OBO BEUTCH				
45	NKOUNGOU DAISY				
46	MBEMBA PROSPERE				
47	OKERI Guy Blanchard	reseau climat Congo RCC	06631771 9	reseau climat go21@ gmail.com	
48	BOTSEBE DAVID	ITIE/SP	06		
49	MAKAYA NELLY	ITIE/SP	05595582		
50	NOUNZEO Christian	CN ITIE Pointe	05 06 18 50 21	Cmainzeo@yahoo.fr	

ANKOT-Paterne Christel ITIE 06679 1288

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

LISTE DE PRESENCE

Relatif à l'atelier de contribution au PTBA et de plan de travail triennal 2023-2025 au Comité National ITIE / Pointe-Noire

Date : 17/02/2023

N°	Nom(s) et Prénom(s)	Structure	Fonction	E-mail	N° Téléphone	Signature
1	Nouzeo Christian	CN/PNGPEP	Vice PT	Cnantzeo@yahoo.fr	05 619 8501	
2	ALAKOUA Patrick Valery	PRISP	Coordo		06 679 6860	
3	TATOUKILA ELION Naomi	ACOXA SERVICES	Comptable	tonyjuda@gmail.com	06 812-38-86	
4	Kamanga-Joachim	ACOXA Sarl	Comptable		05.011.962	

N°	Nom(s) et Prénom(s)	Structure	Fonction	E-mail	N° Téléphone	Signatur
5	NKOUA Méthode	CHEVRON	Coordinateur Agent Protocole et Logistique	nzeh@chevron.com	06663632	
6	Mme M. Romarick	Chevron	TAX and Audit Analyst	nmis@chevron.com	06442536	
7	ZOUNGOUDI Andoche	EMERSON BOSS SA	DRH	andoche2017@gmail.com	06866355	
8	TSIKA Clla	SEFYD	Assistante de Direction	sebgkcabossa@163.com ellatsika@outlook.fr	06 66 68 05	
9	Rodolphe BEGUIN	KELENCO	DF Adj.	rbeguin@cg.perenco.com	05. 234718	
10	MENDZET Ernest-Francis	Représentant Préfecture	Secrétaire		06 973 67 85	
11	NGONDO Rémy	ENI CONGO	Resp. Com.	remy.ngondo@eni.com	05374165	
12	BADILA Fabrice	SONARE	Cadre Financier	fabrice.badila@supc-smoly.cg	05 [illegible] 863	
13	Michel THIRION	TOTAL ENERGIES EP CONGO	Chef de division Exploration	michel.thirion@totalenergies	05 22 79 75	
14	Marcel KOMBO-KISI	Eni Congo	Conseiller de direction	marcel.kombo-kisi@eni.com	05530 1723	
15	NDILOU CHRISTIANE URSULA	WINGWAH	Stagiaire	Susulendila@gmail.com	06 [illegible] 87	

N°	Nom(s) et Prénom(s)	Structure	Fonction	E-mail	N° Téléphone	Signatur
16	NSOUARI JESSE	AFRIWOOD	LOGISTICIEN	NSouarijustice@Gmail.Co	069326322	
17	NGOMA PAPOU	AFRIWOOD	LOGISTICIEN	—	06 843 65 95	
18	Abel NGUEGNA	ITIE/SP	Juriste	abel.nguegna@gmail.com	06918997	
19	Florent Michel OKOKO	ITIE/SP	SP			
20	EKOUAKOUBOU Pepin	RPN	Journaliste	Pepinekouakou@yahoo.fr	06961776	
21	MOUTOU Jean Claude	S P ITIE	Chef cellule Technique	jeclaudem@yahoo.fr	06873915	
22	ASSEN Bazire Clovis	PRISP	RSE	assenbazire@gmail.com	06660774	
23	OKOLA SALTON	ENI	CADRE	Saltone@gmail.com	06572057	
24	FOUTOU ALDA	EIII	SRT	—	06516801	
25	Hermann yannick Mankou Yoka	ITIE	RSI	mbocambwe@gmail.com	06632331	
26	Makaya Nelly Carole	ITIE	C.P.R		055393582	

N°	Nom(s) et Prénom(s)	Structure	Fonction	E-mail	N° Téléphone	Signature
27	KAMARA GATOU	ITIE	—	Kkamara92@gmail.com	06752666 08	
28	TKIEMOU Roseline	ITIE	Assistante	tkiemou.roseline@gmail.com	06817712	
29	FOUNGOU Léa	PRISP	TRJ	lafoungou@gmail.com	06630874	
30	[illegible]	SF			06007823	
31	LOUBÉMBA GODEFROY	UKCL	Conseiller Technique	godefroy.loubemba@gmail.com	05545063	
32	GOUARI-GOUARI Guy Hartmann	SREH	GEOLOGUE	guyhartmann.gouarigouari@gmail.com	06675815	
33	BINVENU Rodrigue	AN	Consultant	[illegible]	05591538	
34	MAKOSSO Brice	DNPV		[illegible]	05657981	
35	TATY OKO	PERENCO	Comptable			
36	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
37						